



DON DU SANG

MERCREDI 13 OCTOBRE: de 17h à 20h

À la salle polyvalente

Lors de la Journée du Cœur 2010, puis à nouveau lors de la fête communale, nous avons eu le plaisir d'accueillir les bénévoles de l'Association Française du Don du Sang.

A ces occasions, plus de 80 promesses de dons ont été recueillies.

Le temps est arrivé de passer à l'acte !

La Fédération Française du Don du Sang organisera la collecte du sang dans la salle polyvalente.

Ceux qui n'ont pas eu le temps de s'inscrire peuvent venir le jour même.

Nous comptons sur vous !

Merci d'avance

Pour vous abonner, merci de nous envoyer vos coordonnées à osteracien@gmail.com

PERMANENCES DE LA MAIRIE

Tél. : 01 60 01 01 57

Fax : 01 60 01 46 00

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi

de 9 h à 12 h

et de 14 h à 18 h

Samedi

de 9 h à 12 h

Vendredi

de 9 h à 12 h

de 14h à 14h30

et de 16 h30 à 18 h

Permanence des Élus

aux heures

d'ouverture

M. Jean-Louis CHAUVET

Lundi, mardi, samedi

et sur rendez-vous.

Mme Roselyne BLANC

Adjointe aux affaires

Administratives et Sociales.

Lundi, mardi,

mercredi, samedi

et sur rendez-vous.

M. Serge MENU

Adjoint aux Finances.

Sur rendez-vous les lundis.

M. Jean-Louis RAGON

Adjoint aux affaires

Scolaires et Péricolaires.

Mercredi, Samedi et sur

rendez-vous.

Mme Bernadette MARTINEZ

Adjointe aux Associations.

Lundi, mercredi, jeudi, samedi

et sur rendez-vous.

CONTRIBUTION LOCALE ETUDIANTE

La Contribution Locale Etudiante (CLE) est renouvelée pour la rentrée universitaire 2010/2011.

Mise en place en 2009, elle vise à subventionner une partie du coût des transports pour les étudiant(e)s de notre commune qui utilisent la carte Imagin'R (15% du coût annuel de la carte Imagin'R pris en charge).

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles à l'accueil de la Mairie.

Les demandes devront être déposées en mairie au plus tard le 31/10/2010 accompagnées de l'ensemble des documents requis . Seuls les dossiers complets seront acceptés.

Les subventions seront versées au plus tard le 31/12/2010.

Bonne année studieuse à toutes et tous.

ANTENNE RELAIS ORANGE

L'implantation d'une antenne relais par la société Orange a été votée en novembre 2006 (derrière les ateliers municipaux). Cependant, les travaux de mise en place n'ont débuté que courant 2009 provoquant alors des interrogations chez certains habitants de notre commune.

Conscient de l'importance de ces questions (les ondes sont-elles dangereuses pour les habitations à proximité ? N'y a-t'il pas d'autre endroit sur la commune où planter cette antenne ? Etc ...), M. Le Maire a rencontré à de nombreuses reprises la société Orange afin d'étudier d'autres aménagements possibles et surtout s'est fait confirmer (par rapport de l'OMS) que ces ondes ne seraient pas dangereuses pour la santé.

Il aurait été possible, en tout état de cause, de dénoncer la convention avec la société Orange, ce que ne souhaitait surtout pas le Conseil Municipal, car c'était alors prendre le risque que cette antenne soit implantée sur un terrain privé, n'importe où sur la commune, sans que la Municipalité puisse s'y opposer (C'est déjà le cas de l'antenne SFR).

C'est pourquoi, le Conseil Municipal, après de longues discussions, a décidé à l'unanimité de confirmer l'implantation actuelle de l'antenne Orange lors de la séance du 13 septembre dernier. L'implantation de cette antenne permettra à la population de recevoir dans de bonnes conditions tous les services de la société Orange.

Les travaux démarreront dès le jeudi 14 octobre 2010.

TRAVAUX RESIDENCE QUINCAMPOIX

Comme annoncé à plusieurs reprises, les sommes dégagées par la vente de deux terrains dans la résidence Quincampoix doivent permettre les travaux de réfection de cette résidence (réfection de la rue de la Forcière, changement des candélabres, espaces verts, etc...).

A ce jour, un des 2 terrains a été vendu, une promesse de vente signée pour l'autre. L'ensemble de ces deux opérations, après déduction des coûts de viabilisation, permettra à terme de dégager une somme de 220 000 euros dont 110 000 à ce jour engagés dans les travaux de réfection de la rue de la Forcière.

De plus, plusieurs réunions se sont déjà déroulées avec M. Le Maire, Mme OTTO Géraldine, représentante du Quartier Quincampoix, et M. LEVEQUE, chef de travaux dans le BTP, que nous remercions chaleureusement pour leurs contributions bénévoles. Plusieurs projets sont à l'étude, et seront présentés à l'ensemble des habitants de ce quartier, lors d'une réunion qui se tiendra dans la salle du conseil en fin d'année 2010.

A ce titre, nous engageons toute personne désireuse de faire remonter une demande particulière ou souhaitant soumettre ses idées :

- de contacter M. Le Maire ou Mme OTTO
- D'écrire à quartierquincampoix@gmail.com ou mairie.deoissery@gmail.com.

La Municipalité s'engage à étudier toute demande ou suggestion qui lui sera présentée.

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Les services du CIO fonctionnent dès maintenant à la Communauté des Communes du Pays de la Goële et du Multien selon les modalités suivantes :

- Horaires : 2 conseillers assurent une permanence de 13h30 à 17h30 tous les mercredis dont l'un après avoir pris rendez-vous au 01.60.08.35.07
- Lieu : CCPGM—6 rue du Général de Gaulle à Dammartin-en-Goële
- Renseignements : 01.60.54.68.40

PROJET « Chemin de la Procession »

Bien que le plan de la circulation du centre de notre commune ait été dernièrement modifié, force a été de constater que pour autant, de nombreuses gênes de circulation sont encore constatées régulièrement et principalement dans la rue Charles Hildevert.

Le Conseil Municipal a donc engagé une réflexion concernant la création d'une voirie « périphérique » qui permettra d'alléger la circulation sur la rue Charles Hildevert. Cette voirie sera construite sur l'actuel « Chemin de la Procession » et permettra donc à l'ensemble des habitants de la partie sud de OISSERY de rejoindre ou de quitter leur résidence sans devoir traverser le centre de la commune. La rue de la Paix redeviendra alors une voie en double sens, permettant de rejoindre la sortie de notre Commune sans pour autant traverser la résidence Hildevert. Il ne s'agit pas dans ce projet, de déplacer les problèmes mais bien de tenter de les résoudre.

La principale préoccupation du Conseil Municipal porte sur le financement de cette voirie. Coût estimé : au minimum 1 000 000 euros pour une simple voirie de 4 m de large. Avoir recours au crédit aurait pour conséquence directe de « bloquer » tout autre projet sur notre Commune pendant les 30 prochaines années !

L'autre alternative consisterait en la construction de 41 maisons : la création et le financement de cette voirie incomberait alors en totalité au lotisseur. De plus, la voirie serait une voirie de 17m de large comprenant une piste cyclable. Enfin, la vente de terrains communaux dégagerait un bénéfice de 400 000 euros. Il est aussi important de noter que ce projet de construction de maisons n'affecterait en rien la création du parc jouxtant la résidence Hildevert.

Dans le même état d'esprit que les 11 maisons rue de Condé qui ont permis la création du bassin de rétention, ces nouvelles habitations seraient utiles pour l'ensemble des Ostéraciens, et ne se résumeraient pas à des constructions ayant pour seul objectif l'augmentation de notre population, ou le remplissage d'une école.

Ce projet sera examiné et soumis au vote du conseil municipal de Novembre. N'hésitez pas à poser vos questions ou faire remonter vos avis en contactant :

- M. Le Maire, en mairie ou à l'adresse : mairiedeoissery@gmail.com
- M.PICCO, Conseiller Municipal et représentant de la résidence Hildevert à l'adresse : quartierhildevert@gmail.com.